

## 3 QUESTIONS A...



Emmanuel ROUX

Secrétaire national adjoint du syndicat des commissaires de la police nationale

## « Une réforme mal préparée »

Vous venez d'animer une réunion régionale de votre syndicat à Montpellier. Qu'est-ce qui préoccupe les commissaires de police ?

Avant tout la finalisation de la réforme du renseignement intérieur, avec la fusion au 1<sup>er</sup> juillet des RG et de la DST dans une direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). C'est une énorme réforme qui va doter la France d'un des dispositifs de renseignement les plus modernes au monde. C'est aussi un énorme enjeu pour les commissaires : plus de cinquante d'entre nous vont être mutés géographiquement, et beaucoup vont changer de métier. Mais sur le fond, cette réforme est très mal préparée : on doit faire en deux mois le travail qui aurait dû l'être sur deux ans, et on va devoir régler mille problèmes pendant l'été, au pire moment.

L'autre grande réforme, qui va amener au 1<sup>er</sup> janvier 2009 l'intégration des gendarmes au ministère de l'Intérieur, est-elle mieux engagée ?

Ces deux corps, police et gendarmerie, vont co-exister avec des statuts et des régimes différents dans le même ministère. La ministre a dit qu'elle allait garantir l'équité entre les deux corps, mais nous sommes véritablement inquiets : il existe un rapport sur les conditions des uns et des autres qu'on ne nous a jamais remis officiellement. Qu'est-ce qu'on veut nous cacher ? Nous craignons un nivellement par le bas entre les deux statuts.

Vous avez rencontré la moitié des 38 commissaires de police de la région. Quel message vous ont-ils fait passer ?

Les collègues de la région sont un peu ulcérés par l'ultraparisiennisme du ministère de l'Intérieur dans sa globalité. Ils ont le sentiment qu'au ministère, on pense que parce qu'on est dans le Sud, on travaille moins qu'à Paris, alors que c'est très largement faux. Ils ont le sentiment que l'équipe dirigeante n'a jamais passé le périphérique.

Recueilli par François BARRÈRE

## POLLUTION

## OZONE Vitesse toujours limitée dans le Gard

La réduction de vitesse des véhicules réduite de 30 km/h sera maintenue aujourd'hui dans le Gard et en Provence en raison du risque de dépassement du seuil de pollution à l'ozone. Comme dans l'Hérault, le taux d'ozone était monté à 180 microgrammes par m<sup>3</sup> d'air samedi soir dans la périphérie de Perpignan. La préfecture des P.-O. a fait des recommandations aux personnes sensibles à la pollution.

## Défi Contre la maladie, la mer a rendez-vous avec la lune

## RAPPEL

→ Pour attirer l'attention sur une maladie rare, deux sportifs traversent la Méditerranée en pédalo

Quand la pénombre aura totalement enveloppé Tarifa, en Espagne, un drôle d'engin insubmersible quittera le port le plus au sud de l'Europe, et s'éloignera vers les courants imprévisibles du détroit de Gibraltar. Alexandre Nardin, 28 ans, et Julien Paternotte, 27 ans, devraient donner ce soir, si les conditions météo le permettent, les premiers coups de pédale de leur traversée de la Méditerranée en VTT des mers.

Une première mondiale, un pari un peu fou : rallier Sète, dans l'Hérault, au terme d'un périple de 750 milles, soit environ 1 300 km. Jamais bien loin des côtes espagnoles, jamais éloignés non plus du voilier de l'association Cap au Large (1), qui les suit, les assiste, et avec lequel ils sont en liaison permanente par radio. Les deux sportifs vont pédaler pendant deux à trois semaines, portés par les courants, à une vitesse moyenne de quatre nœuds.

« On se lance dans l'inconnu, reconnaît Alexandre Nardin. On a prévu d'avancer ensemble par cycles de quatre à cinq heures, puis l'un d'entre nous ira se reposer sur le bateau pendant que l'autre maintiendra le cap. Et ainsi à tour de rôle. Il ne s'agit pas de rentrer dans le livre des re-



Sète est le point d'arrivée de la traversée. Photos Archives V. DAMOURETTE

cords mais d'accomplir la distance intégralement. »

Cet exploit, pour lequel ces deux Vosgiens se préparent depuis des mois, à raison de trois heures d'entraînement en salle chaque jour, est d'abord un « défi pour la vie ». Il doit

« On a eu un énorme coup de cœur pour l'association des enfants de la lune »

permettre de faire connaître et de mobiliser autour du Xeroderma Pigmentosum (XP), une maladie génétique rare qui se caractérise par une hyper-

sensibilité de la peau aux ultraviolets (lire ci-contre). « Ce qui nous anime, c'est le dépassement de soi, mais un dépassement pour une cause, poursuit Alexandre, éducateur sportif près de Nancy. On cherche à représenter une association. On a contacté Les enfants de la lune, ça a été un énorme coup de cœur... Même si on sait qu'on ne va pas changer leur vie, on se sentira portés tout au long du parcours. On a été surpris par l'engouement qui s'est créé autour de nous... Le physique est important, la fatigue sera extrême, mais c'est le mental qui nous fera tenir. »

Pour mettre toutes les chances de leur côté, ils devront se protéger du sel et du soleil, boire chacun quotidiennement

six à sept litres d'eau, « et, d'après les conseils de la diététicienne du CHU de Nancy qui nous suit, avoir un apport journalier de 7 500 kcal chacun », précise encore le jeune homme. Pour mener à bien leur projet, les membres de Défi pour la vie ont dû solliciter des sponsors, trouver des partenaires. Budget prévisionnel : entre 15 000 et 20 000 €. Ils ont acheté deux VTT des mers, dont l'un a été renforcé, pour affronter le grand large, par un architecte naval de Balaruc-les-Bains.

Si tout se passe bien, Alexandre et Julien mettront pied à terre en Ile singulière entre le 5 et le 10 juillet. Une arrivée prévue de nuit, sans volonté de se cacher pour autant : les « enfants de la lune » seront sur le quai pour les accueillir. A visage découvert. ●

Anne-Lise TOLY

► (1) Ecole de croisière basée à Sète, dont la vocation est de promouvoir la voile comme moyen d'intégration sociale.  
► Traversée à suivre sur [www.defipourlavie.com](http://www.defipourlavie.com)

## En courant

Une autre aventure sportive au profit des enfants de la lune se prépare : du 10 au 20 juillet, deux coureurs varois relieront Luc-en-Provence à Mende. Un long périple de 500 km qui les verra traverser le Gard et la Lozère.

## Une vie très protégée à l'abri de la lumière

« Mes enfants passent le brevet cette année. Ils suivent une scolarité normale. Le conseil général, comme la municipalité pour les écoles primaires, est tenu de finan-

cer l'équipement du collège en filtres et en néons. Mais jusqu'à quand ? » Françoise Sérès est la mère de jumeaux touchés par le XP. Il y a huit ans, elle a créé l'association des Enfants de la lune. Depuis, elle se bat auprès des pouvoirs publics pour une réelle prise en charge de la maladie. Elle apporte un soutien aux familles. Des week-ends sont aussi organisés pour permettre aux enfants de rompre l'isolement dont ils souffrent. Car ils vivent enfermés. « La combi-

naison anti-UV ne permet pas de vivre dehors, juste d'y "passer", par exemple de la maison à la voiture... De toute façon, bientôt il n'y en aura plus. L'association qui les fabriquait s'est dissoute. » Les crèmes solaires ? « Elles ne sont pas remboursées », soupire Françoise Sérès. Quant à l'appareil pour mesurer les UV - indispensable -, il coûte... 2 100 €. ●

► Pour en savoir plus : <http://asso.orpha.net/AXP/debut.htm>



Sortie spéléo, en avril dernier.

## REPÈRES

## Rare et grave

Le Xeroderma Pigmentosum (XP) est une maladie génétique récessive - les deux parents sont porteurs du gène déficient -, qui touche les deux sexes et se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque multiplié par 1 000 de développer un cancer de la peau ou des yeux.

Les premiers signes de la maladie sont l'apparition, dès les premiers mois, de taches de rousseur sur le visage et le cou, de photophobie, d'altérations de la peau exposée au soleil. Ces lésions dégénèrent précocement, il faut recourir à l'ablation des tumeurs. L'espérance de vie est réduite à 15-20 ans.

Il existe une autre forme de la maladie, le XP variant, dont les premiers signes apparaissent plus tardivement et dont la progression est plus lente.

## 46 enfants en France

Le XP touche un enfant sur un million en Europe et aux Etats-Unis, un sur 100 000 au Maghreb ou au Moyen-Orient. En France, actuellement, 46 enfants de moins de 18 ans sont touchés, ainsi que 15 jeunes adultes, toutes formes de XP confondues. Dans le monde, il y aurait entre 3 000 et 4 000 malades.

## Pas de traitement

Il n'existe aucun traitement curatif, sinon une réduction maximale de l'exposition à la lumière du jour ou de certaines lumières artificielles. Crèmes solaires (indice supérieur à 60), lunettes, combinaisons, masques, filtres anti-UV sur les vitres : pour ralentir l'évolution de la maladie, les « enfants de la lune » sont soumis à un mode de vie très astreignant. L'espoir se porte désormais du côté de la thérapie génique.

## Banditisme Pascal Payet, le roi de la cavale, revient en cour d'assises

## RAPPEL

→ Ce multirécidiviste né à Montpellier est jugé à Nice pour avoir tiré sur des policiers en 2002

Et revoilà Pascal Payet. A partir de demain, ce Montpelliérain de 45 ans va comparaître, pendant quatre jours, devant une cour d'assises des Alpes-Maritimes placée sous haute protection : il est accusé de « vols avec arme » et de « tentatives d'homicides » sur des policiers.

Les faits remontent au 7 et 8 novembre 2002. A cette époque, Pascal Payet est en cavale et fait partie des malfaiteurs les plus recherchés du Midi. Un an plus tôt, le 12 octobre 2001, il a réussi à s'évader, grâce à un hélicoptère détourné par des comparses, de la prison de Luynes (Bou-

ches-du-Rhône), où il attendait d'être jugé pour une sanglante attaque d'un fourgon blindé, devant la Banque de France de Salon-de-Provence, commise le 20 novembre 1997. Un convoyeur de fonds avait été tué par une rafale de pistolet mitrailleur, un autre blessé par balles.

En novembre 2002, Pascal Payet est donc en cavale, et lorsqu'au Cannet, près de Cannes, une patrouille de police le voit, avec un complice, affaîré à changer les plaques d'immatriculation d'une voiture, la poudre parle : plusieurs coups de feu sont échangés entre les gardiens de la paix et les malfaiteurs.

Payet et son complice braquent une automobiliste, et s'enfuient avec son véhicule. Le lendemain, ils sont repérés à Mandelieu-Lanapoule par la police municipale : nouvelle course-poursuite, nouvel

échange de coups de feu, et puis plus rien.

Quelques mois plus tard, le 14 avril 2003, un autre hélicoptère revient faire du vol stationnaire au-dessus de la prison de Luynes : cette fois, ce sont trois poids-lourds du milieu varois, dont Franck Per-

letto, qui jouent les filles de l'air. Tous seront repris un mois plus tard, dans un gîte rural de Richerenches (Vaucluse), après une filature internationale : après un hold-up manqué à Genève, une voiture est suivie par les policiers suisses, puis français. A l'intérieur se trouvait Pascal Payet, qui reconnaîtra lors de son procès avoir organisé l'évasion de ses trois comparses : il écoperait pour cela de sept ans de prison, de six pour sa première belle, et de trente ans de réclusion pour le meurtre du convoyeur de fonds de Salon-de-Provence.

Mais Pascal Payet n'est pas homme à se laisser abattre : le 14 juillet 2007, au moment de la relève entre les surveillants, un hélicoptère se pose sur un toit de la prison de Grasse (Alpes-Maritimes). Quatre malfaiteurs armés découpent avec une disqueuse

la porte de la cellule de Pascal Payet, et s'envolent avec lui.

Cette dernière cavale ne durera que deux mois : en septembre dernier, après une incroyable filature policière de plusieurs centaines de kilomètres, effectuée par la PJ de Nice, de Marseille et de Montpellier, Pascal Payet sera arrêté près de Barcelone, en compagnie de deux complices marseillais, venus le rejoindre à moto. Tous les trois avaient des armes avec des cartouches engagées dans le canon. Dans la foulée, une dizaine de suspects seront arrêtés à Marseille pour leur soutien à l'évasion.

C'est donc sous une très lourde escorte que Pascal Payet réapparaîtra demain à Nice. Il faut dire qu'il le reconnaît volontiers : « En prison, l'envie d'évasion, c'est un sentiment humain. » ●

François BARRÈRE



Un spécialiste de l'hélicoptère. D.R.